
2022
RAPPORT
ANNUEL

CCAPM
CONSEIL CANADIEN DE L'AGRÈMENT
DES PROGRAMMES DE MASSOTHÉRAPIE



Inspirer l'excellence dans la
formation en massothérapie

Table des CONTENTS

Gouvernance

Page 3 Lettre du président et de
la directrice générale

Page 4 Conseil d'administration

Page 5 Les orientations stratégiques

Aperçu des activités

Page 6 Activités d'agrément

Page 7 Part du marché

Page 8 Communication et engagement

Page 9 Finances

Page 10 Regard vers l'avenir

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En 2022, le CCAPM a enregistré une autre année de croissance continue. En janvier, le Conseil d'administration a approuvé le lancement d'une révision des normes d'agrément afin de tenir compte des changements dans la profession de massothérapeute et des enseignements tirés des examens d'agrément des cinq dernières années.

En mars, le CCAPM a élargi la disponibilité des services d'agrément afin d'inclure des programmes de formation dans toutes les provinces et dans tous les territoires. Cela a été rendu possible par la mise en application d'une nouvelle grille tarifaire qui tient compte des différences de financement entre les provinces.

L'année 2022 a également été bien remplie par des activités liées aux examens d'agrément, y compris l'examen de quatre demandes d'agrément préliminaire et l'achèvement de 16 visites sur place dans le cadre de l'obtention de l'agrément. Le CCAPM veille à ce que chaque programme qui souhaite obtenir ou conserver son agrément dispose du soutien particulier d'un spécialiste de l'agrément tout au long de son parcours.

Sur le plan financier, les dépenses du CCAPM continuent à bien correspondre aux revenus reçus de la part des clients des programmes de formation et découlant du maintien des accords de financement pluriannuels conclus avec les organismes de réglementation en Colombie-Britannique, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.

En prévision de ce qui s'annonce, le CCAPM veillera à ce qu'un plan de mise en œuvre complet soit en place pour soutenir les programmes de formation et les vérificateurs dans l'adoption des normes à jour, une fois que celles-ci auront été publiées. Afin de soutenir la croissance du nombre de programmes qui demandent l'agrément, une nouvelle cohorte de vérificateurs sera recrutée et formée en mettant l'accent sur l'amélioration de la capacité à agréer des programmes qui exercent des activités en français.

De plus, on a prévu de maintenir les activités de sensibilisation et de communication afin de rehausser la valeur de l'agrément des programmes de formation en massothérapie et de faire progresser la sécurité et l'humilité culturelles en vue d'appuyer des services de soins de santé sûrs, équitables, inclusifs et de qualité pour les Canadiens.

Veuillez agréer nos salutations distinguées,



Kathrina Loeffler, Directrice générale



Gabriel Flamminio, Président du conseil d'administration

Le Conseil d'administration

Lors de notre assemblée générale annuelle d'avril 2022, le CCAPM a dit au revoir à Gordon Griffith, membre et président du Conseil d'administration. Les acquis universitaires de Gordon et son expérience approfondie dans les domaines de la formation, de la reconnaissance des diplômes d'études et de l'agrément ont indéniablement été de précieux atouts pour l'organisation.

Le Conseil d'administration
de 2022

Gabriel Flamminio, MTA (président)
Andrew Lewarne, MTA (vice-président)
Valerie Browne
Darcy Chiasson, MTA
Janis Leonard
Robynne Ouchi, MTA
Iain Robertson, MTA
Sara Sexton, MTA

Découvrez les membres du Conseil
d'administration, dans le site CMTCA.ca

Cette année, le CCAPM a accueilli Darcy Chiasson au sein du Conseil d'administration. Darcy met à contribution ses vastes connaissances de la formation et de la pratique de la massothérapie et apporte une perspective des Maritimes et canadienne française. Son parcours en tant que président du Comité des plaintes du Collège des massothérapeutes du Nouveau-Brunswick et président du Comité sur la prévention des agressions et sur l'éducation de l'Association néo-brunswickoise de massothérapeutes, lui a permis d'acquérir une expérience approfondie des défis propres à la profession.

Orientations stratégiques

L'agrément efficace et la durabilité sont deux domaines d'intérêt stratégique mentionnés dans le Plan stratégique 2021-2024 afin d'appuyer le CCAPM dans la réalisation de notre vision. En 2022, les travaux dans ces deux domaines se sont poursuivis.

D'ici 2024, nous serons un organisme d'agrément durable et efficace; reconnu comme offrant un processus d'agrément à l'appui des programmes de formation et améliorons la qualité de l'enseignement de la massothérapie partout au pays.

Notre vision

Inspirer l'excellence dans la formation en massothérapie

Afin d'améliorer la durabilité du programme d'agrément, le CCAPM a élargi les services d'agrément aux administrations où les droits d'adhésion qui financent le CCAPM ne sont pas perçus par une ou plusieurs associations ou organismes de réglementation provinciaux. Une nouvelle catégorie de droits a été établie afin de représenter équitablement le coût de l'agrément. Le CCAPM est maintenant en mesure d'inviter tout programme de formation en massothérapie au Canada à présenter une demande d'agrément.

Le Conseil canadien de l'agrément des programmes de massothérapie (CCAPM) est un organisme indépendant qui reconnaît officiellement, par le biais de l'agrément, les programmes de formation en massothérapie au Canada.

Notre mission

Afin d'appuyer l'agrément efficace, le CCAPM a révisé le modèle d'établissement de rapports annuels sur les programmes, pour rendre des comptes sur l'amélioration de la qualité au cours de la période s'écoulant entre deux visites sur place dans le cadre de l'obtention de l'agrément.

Les processus de gestion des rapports sur l'agrément et des certificats d'agrément ont fait l'objet d'une révision et d'une mise à jour afin d'accroître l'efficacité et l'efficacé. De plus, des travaux ont été entrepris dans le cadre de la mise à jour des normes d'agrément. On a recruté des membres pour un Comité d'examen des normes composé d'éducateurs en massothérapie et de vérificateurs expérimentés afin de conseiller et d'orienter le CCAPM en matière de normes. Ce projet se poursuivra jusqu'en 2023 et le lancement des nouvelles normes est prévu au début de 2024.

Aperçu des activités

42 vérificateurs



42 vérificateurs sont des membres affiliés et collaborent avec le CCAPM. En 2022, les vérificateurs ont eu la possibilité de participer à différentes activités d'agrément, y compris des visites sur place (en personne et virtuelles), des comités d'appel, des examens d'agrément préliminaire, des webinaires, des groupes de discussion, et au Comité d'examen des normes, en tant que membres.

2022 a été l'année la plus remplie pour le CCAPM!

20 examens

Au cours de 2022, notre équipe responsable de l'agrément a été très occupée! Les examens d'agrément menés ont été au nombre de 16 et deux d'entre eux ont été menés virtuellement. Quatre demandes d'agrément préliminaire ont été examinées.

Activités d'agrément



Aperçu des activités

Part du marché

2 de provinces non réglementées.

2

7 de provinces réglementées

7

Nouvelles Applications

9 nouvelles candidatures de programmes de massothérapie ont été reçues.

81%

des programmes de massothérapie dans les provinces réglementées (Colombie-Britannique, Ontario, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador) participent au processus d'agrément du CCAPM.

13%

des programmes de massothérapie dans les provinces et les territoires non réglementés participent au processus d'agrément du CCAPM

“L'agrément est un niveau d'assurance de la qualité supplémentaire et une bonne auto-évaluation de notre programme, ce qui contribue dans l'ensemble à une évolution continue du programme.”

- Programmes agréés

Communication et engagement

MÉDIAS SOCIAUX

600+ Abonnés sur Twitter
87 Abonnés sur LinkedIn
78 Abonnés sur Facebook



111% augmentation du trafic du site Web depuis 2021



COMMUNICATIONS PAR COURRIEL

9 bulletins ont été envoyés à
485 abonnés.



PRÉSENTATIONS

8 webinaires destinés aux programmes
6 webinaires destinés aux vérificateurs
Plus de 220 participants aux webinaires



5 présentations destinées aux groupes d'intervenants.



PROCESSUS D'EXAMEN DES NORMES

Un grand nombre d'intervenants bien informés ont fourni une rétroaction sur le processus de révision des normes.
Les activités de mobilisation comprenaient notamment :

6 réunions avec le Comité d'examen des normes, un groupe de discussion des membres du personnel, un groupe de discussion de vérificateurs et un sondage électronique distribué aux programmes, aux vérificateurs, aux organismes de réglementation affiliés et au Conseil d'administration du CCAPM.

APPELS DE DÉCISIONS DU CMTCA

3 appels de décisions du CCAPM ont été examinés.

La visite sur place consistait en un examen minutieux des processus et des politiques ainsi qu'en la prestation de services (diffusions) à plusieurs niveaux, dans le collège - étudiants, dirigeants, etc.

- Programmes agréés

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

États financiers vérifiés du
CCAPM 2022

Rapport de
l'auditeur
indépendant

Regard vers l'avenir

L'année 2022 a été caractérisée par le renforcement de nos processus d'agrément et la croissance accrue du nombre de programmes qui ont entrepris leur processus d'agrément. À mesure que le CCAPM continue de croître, nous devons nous assurer que nos normes tiennent compte du paysage changeant de la profession de massothérapeute. À cette fin, nous poursuivrons les travaux sur la mise à jour complète des normes, en 2023.

Notre cohorte de vérificateurs est solide et qualifiée. Cependant, afin de répondre à la demande croissante des programmes qui souhaitent entreprendre le processus d'agrément, le CCAPM offrira une autre séance de formation des vérificateurs au cours de la prochaine année. Le recrutement pour cette formation sera également axé sur l'amélioration de la capacité d'agrément des programmes qui exercent leurs activités en français.

Le CCAPM continuera de chercher des façons de communiquer avec ces programmes de massothérapie qui n'ont pas encore commencé leur parcours menant à l'agrément et de les appuyer, surtout dans les provinces non réglementées. Nous sommes résolus à concrétiser notre vision à inspirer l'excellence dans le domaine de la massothérapie et à faire progresser la sécurité et l'humilité culturelles en vue d'appuyer des services de soins de santé sûrs, équitables, inclusifs et de qualité pour les Canadiens.

“
La qualité... nous en
sommes tous
responsables.

- W. Edwards Deming
”